

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de pharmacie.ma

Numéro 522 - 10 février 2020

Vente en ligne des médicaments en France : Une loi qui inquiète les pharmaciens !

- ◆ Édito
- ◆ Revue de presse
- ◆ Nouvelles mises sur le marché
- ◆ Prochains RDV



Vente en ligne des médicaments en France : Une loi qui inquiète les pharmaciens !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Depuis que le projet de loi ASAP, «Accélération et simplification de l'action publique», a été présenté mercredi dernier au Conseil des ministres, les pharmaciens d'officine français ne décolèrent pas. Ces derniers redoutent que l'assouplissement des conditions de vente en ligne des médicaments que ce texte prévoit contribue à l'ubérisation de la pharmacie.

En effet, ce projet porté par Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin, facilite, dans son article 34, les conditions d'ouverture des plateformes de vente en ligne de médicaments sans ordonnance. Selon Gilles Bonnefond, président de l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO), le stockage de ces médicaments en dehors des officines ouvre la voie à l'ubérisation et la marchandisation de la vente des médicaments.

Les choses semblent donc se compliquer pour les pharmaciens d'officine de l'Hexagone, d'autant plus que l'autorité de la concurrence s'est prononcée, l'année dernière, en faveur de la vente des médicaments en grandes surfaces, sans compter que le géant du e-commerce Amazon a lancé sa nouvelle marque Amazon Pharmacy.

Carine Wolf-Thal, présidente de l'Ordre des pharmaciens, a demandé le retrait pur et simple de ce texte qui n'apporte, selon elle, aucune garantie de sécurité, notamment en ce qui concerne les données personnelles. La présidente de l'Ordre s'interroge également au

sujet du statut des pharmaciens travaillant pour le compte de ces plateformes de vente en ligne. Seront-ils rattachés à une officine physique ou pas ?

Les acteurs de la grande distribution et du commerce en ligne sont particulièrement intéressés par le marché du médicament. Bien évidemment, dans un premier temps, ils se contenteront des



médicaments en accès direct, sans prescription médicale, qui représentent, à eux seuls, pas moins de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Or, les médicaments à prescription facultative en accès libre ne sont pas des produits dénués de toxicité. À titre d'exemple, le paracétamol et certains anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène et aspirine), qui figurent parmi les médicaments les plus vendus, peuvent être à l'origine d'effets indésirables pouvant être graves si leurs conditions d'utilisation ne sont pas respectées. D'ailleurs, depuis le 15 janvier 2020, les pharmaciens

sont tenus de ne plus les laisser en accès libre. Ils ont l'obligation de les placer derrière leur comptoir.

Le projet de loi décriée par toute la profession est en porte à faux avec les déclarations du ministre des Solidarités et de la santé qui vont toutes dans le sens du renforcement du rôle du pharmacien dans la prise en charge du patient.

Une fois de plus, les pharmaciens auront à défendre la pérennité de leur profession. Faut-il le rappeler, en 2014, lorsque le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, avait déjà tenté de s'attaquer au monopole des pharmaciens, ces derniers n'avaient eu qu'à baisser le rideau durant une journée pour lui faire changer d'avis.

Au Maroc, bien que le statut du médicament-conseil soit toujours dans les tiroirs du ministère de la Santé et bien qu'aucun texte concernant la vente en ligne des médicaments ne soit à l'ordre du jour, les pharmaciens doivent absolument rester vigilants. Malheureusement, le non-respect du monopole du pharmacien et du circuit de distribution des médicaments et les luttes intestines empêchent la profession de se projeter dans l'avenir et préparer la pharmacie et le pharmacien de demain. Autrement dit, tant que la profession a le «nez dans le guidon», elle ne pourra pas anticiper les mutations que connaîtra le secteur de la distribution du médicament, secteur où le danger peut surgir à tout moment et surtout de là où on l'attend le moins

Coronavirus : plus de 800 morts !

D'après les autorités sanitaires chinoises, l'épidémie de coronavirus qui sévit actuellement en Chine continentale a été à l'origine de 89 décès supplémentaires rien que samedi dernier. Par ce bilan, ce virus vient de dépasser le bilan de l'épidémie du SRAS (Syndrome respiratoire aigu sévère) qui avait frappé, en 2002 et en 2003, de nombreux pays.

En effet, 811 décès et 37.198 cas de contamination ont été comptabilisés en Chine continentale par la Commission nationale de la santé, alors que le nombre de décès causés par l'épidémie du SRAS était de 774.

Le coronavirus touche actuellement une vingtaine de pays notamment le Japon, pays dont le ministère de la Santé a déclaré samedi dernier que trois cas de contamination supplémentaires ont été confirmés parmi les passagers d'un navire de croisière depuis le début de la semaine. Cela porte à 64 le nombre de personnes infectées sur le bateau en question.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'apprête à envoyer, aujourd'hui ou demain, une équipe d'experts chargés d'enquêter sur le coronavirus.

Pour information, 332 contaminations ont été recensées hors de Chine



continentale. Celles-ci se répartissent dans 27 pays et régions. Jusqu'au vendredi dernier, il n'y a eu que 2 cas mortels du coronavirus 2019-nCoV signalés hors de la Chine continentale, à Hong Kong et aux Philippines.
Source : <https://www.france24.com/>

L'Institut Pasteur pourrait mettre à disposition un vaccin contre le coronavirus en moins de 20 mois

Selon le directeur scientifique de l'Institut Pasteur, Christophe D'Enfert, la réussite rapide par les équipes de l'Institut à isoler le Coronavirus, à le mettre en culture et à procéder au séquençage complet de son génome permettrait à l'Institut de mettre à disposition un vaccin contre le coronavirus 2019-nCoV d'ici une vingtaine de mois.

Pour se faire, l'Institut Pasteur a mis sur pied une équipe de recherche dédiée qui sera chargée d'envisager des



travaux à visée diagnostique, thérapeutique et prophylactique.

Pour développer ce vaccin, l'Institut fera appel à une souche atténuée de la rougeole qui a été utilisée dans le cadre de la lutte contre le SRAS-CoV et le MERS-CoV. Quelques mois seront ensuite nécessaires pour la production du virus. Les essais cliniques pourront débuter d'ici la fin de l'été 2020, quant à la production du premier lot, elle pourra être effective à partir de l'été 2021.

Les États-Unis, la Chine et l'Australie sont également en train de travailler sur un vaccin contre le coronavirus 2019-nCoV qui est très attendu par la communauté internationale qui ne dispose toujours pas d'un médicament efficace contre ce virus.

Source :

<https://www.univadis.fr>

Coronavirus 2019-nCoV : le Dr Li Wenliang n'est plus

Le Dr Li Wenliang, ophtalmologue chinois qui avait alerté au mois de décembre 2019 sur l'apparition d'un coronavirus dans le centre du pays, vient de décéder suite à sa contamination par un patient,



à Wuhan.

Âgé de seulement 34 ans, le Dr Li Wenliang, qui est considéré sur la Toile comme un vrai héros, est mort à l'Hôpital central de Wuhan, ville de 11 millions d'habitants qui vivent coupée du reste du monde depuis le 23 janvier.

Le Dr Li Wenliang avait été accusé de propager des rumeurs par la police chinoise, après avoir alerté sur l'apparition de ce nouveau virus.

Dans un communiqué, l'organe du Parti communiste chinois (PCC) chargé de lutter contre la corruption a

annoncé l'envoi d'une équipe à Wuhan «pour mener une enquête exhaustive sur les circonstances entourant le docteur Li Wenliang, telles qu'elles ont été rapportées par les masses».

Si la mairie de Wuhan a présenté ses condoléances à la famille du médecin et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a réagi, sans attendre la confirmation du décès du jeune ophtalmologue, le Gouvernement central n'avait toujours pas réagi vendredi en milieu de journée.

Source :

<https://www.france24.com>

NOUVEAUX

Nouveaux au Maroc



medicament.ma

SPIOLTO RESPIMAT 2.5 µg / 2.4 µg/
dose , Sol à inhaler

Trouver un équivalent

Présentation

Boite unitaire

Principes

Oui

Composition

Olodatérol | bromure de tiotropium

Famille

Anticholinergique avec bêta-2-
sympathomimétique lors de BPCO

Statut

Commercialisé

Code ATC

R03AL06

PPV

683.00 dhs

TARAXET 25 MG, Comprimé pelliculé

Trouver un équivalent

Présentation

Boite de 30

Distributeur ou fabricant

SOTHEMA

Composition

Hydroxyzine

Famille

Antiprurigineux / sédatif

Statut

Commercialisé

Code ATC

N05BB01

PPV

24.70 dhs

ZYVANOR 20 MG, Comprimé pelliculé

Trouver un équivalent

Présentation

Boite de 1 comprimé

Distributeur ou fabricant

SOTHEMA

Composition

Tadalafil

Famille

Inhibiteurs de la phosphodiesterase de type
5 (Dysfonctionnement érectile)

Statut

Commercialisé

Code ATC

G04BE08

PPV

81.50 dhs

À vos AGENDA



**OFFICINE
EXPO2020**

LE SALON RÉFÉRENCE DE LA PHARMACIE
SUD-MÉDITERRANÉENNE ET AFRICAINE

**MARRAKECH
28 ET 29
FEVRIER 2020**

AU PALAIS DES CONGRÈS
MANSOUR EDDAHBI

CONFÉRENCES ATELIERS EXPOSITION BTOB

PREMIER SALON
PHARMACEUTIQUE
AFRICAIN CERTIFIÉ

Ethical MedTech
www.ethicalmedtech.eu

Organisation : **EASUcom** (212) 5 22 25 77 33 maroc.easycom@gmail.com

INSCRIVEZ-VOUS SUR
OFFICINEXPO.COM

f OFFICINE EXPO
Télécharger l'application Officine Expo



**Le Congrès Africain
de Pharmacovigilance**

**La pharmacovigilance
« Priorité en Afrique »**

RABAT
26-28 Mars 2020

- Préjudices générés par les produits de santé
- Pharmacovigilance des populations vulnérables
- Optimisation des systèmes de pharmacovigilance
- Nouvelles technologies en pharmacovigilance
- Pré-meeting (PGR - Outils et technicité en PV) et MedDra

Date limite de soumission des abstracts :
29 Janvier 2020
www.capv2020.com

Pour plus d'information contactez : Haouidi Najib : +21622997131
Email : najib.haouidi@ccc-pa.m

CISPHERMA 2020

**Formation continue:
Clef de voûte
de l'optimisation
de la pratique
officinale**

**22 février 2020
Hôtel Jnane Aïn Assardoun
Beni Mellal**

Association des pharmaciens Atlas APA
Contact : dikrasmouni@gmail.com - +212 661-695055